

QUELLE POLITIQUE POUR LE DISPOSITIF MÉDICAL DANS LES 5 PROCHAINES ANNÉES ?

Co-construction et partenariats, accès au marché, simplification du cadre normatif ou encore conciliation entre dépenses de santé et développement industriel..., le Snitem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) organise le 5 juillet prochain un colloque pour échanger sur la politique à mener pour le dispositif médical dans les cinq prochaines années. Ce colloque réunira des dirigeants d'entreprises de santé, des patients, des professionnels de santé et des représentants des tutelles.

Quelle politique pour le dispositif médical dans les 5 prochaines années ?

MARDI 5 JUILLET DE 14H30 A 19H

Présentiel

Maison de la Chimie

28 rue Saint-Dominique 75008 Paris

Métro : lignes 8 et 12 (station Invalides) et 12 (Assemblée Nationale)

Pour consulter le programme en détail [cliquez ici](#).

COMMENT PARTICIPER ?

L'inscription est obligatoire pour participer à ce colloque, vous trouvez le formulaire : [ici](#).

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 550 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contacts

INVITATION PRESSE

Relations presse / Agence PRPA :

Diane Rabuat – diane.rabuat@prpa.fr – 06 24 15 72 55

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 06 87 59 03 88

Snitem :

Service communication du Snitem

communication@snitem.fr

tel : 01 47 17 63 88